

5830  
39

Brossel

Sya -

28 février 1930.

C

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 11 février et vous remercie de la pensée que vous avez eue de prêter à nos Musées les cinq tableaux que vous possédez. Afin de pouvoir examiner s'il nous serait possible de réserver une suite favorable à votre demande, voulez-vous avoir

l'obligeance de nous adresser les photographies de ces tableaux.

Je dois cependant attirer votre attention sur ce point que nos Musées, suivant l'usage admis, n'acceptent en dépôt que des oeuvres d'artistes non encore représentés dans nos collections ou bien des oeuvres montrant, d'artistes déjà représentés, un aspect de leur art encore absent de nos galeries. C'est dire que les dépôts doivent, dans nos salles, combler une véritable lacune. Les oeuvres, vous le comprendrez, doivent aussi être de qualité c'est pourquoi semblables prêts sont généralement sollicités d'une manière directe par les Musées eux-mêmes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Carlos Brossel

Avenue du Marteau, 156,

SPA.

Spa le 11 février 1930.

*Refusé  
par L. L.*

Monsieur le Conservateur,

Je suis en possession de cinq tableaux qui  
représentent :

- 1) sir Francis Creswicke, maire de Bristol, peint en 1630
- 2) sir Henry Creswicke, maire de Bristol, peint vers 1650
- 3, 4, 5) Francis Creswicke, Henry Creswicke et son épouse  
Hélène Hart, peints respectivement vers 1675 et 1700.

Ces tableaux représentent des personnages connus  
qui habitaient le grand château de Hannam Court près de  
Bristol.

Ils constituent pour moi un souvenir de famille, de  
sorte que je ne désire pas en envisager la vente. Toute-  
fois, ma carrière allant me tenir durant nombre d'années à  
l'étranger, je serais disposé à les prêter pendant une lon-  
gue période au Musée.

Je regrette devoir vous dire que je ne possède au-  
cune indication sur les auteurs des tableaux en question.  
Ni mes grands-parents, ni ma tante qui me les a légués n'en  
avaient, — du moins à ma connaissance.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assuran-  
ce de ma considération la plus distinguée.

*Carlos Brossel*